

Être parents : du rêve à la réalité en adhérant à CLARA



C.L.A.R.A.

Association C.L.A.R.A.

Son histoire

L'histoire de l'Association est liée à celle de ses fondateurs, Sylvie et Dominique MENNESSON, qui œuvrent sur le thème de la **Gestation Pour Autrui** depuis plus de 18 ans. Ils ont créé l'Association **C.L.A.R.A (Comité de soutien pour la Légalisation de la GPA et l'Aide à la Reproduction Assistée)** début 2007 afin de défendre les enfants nés par GPA. **Parents de jumelles nées en Californie en octobre 2000**, ils ont une expérience internationale des différents aspects de la GPA, notamment juridiques. Ils ont obtenu les premiers, **en juin 2014, une condamnation de la France par la CEDH**, la plus haute juridiction européenne. **ils sont ainsi les plus qualifiés en France pour aider les couples dans leur projet parental et faire avancer la législation sur la GPA en France.**

Ses objectifs

1 - Agir pour la **reconnaissance des droits de tous les enfants nés par GPA (Gestation Pour Autrui) et apporter une aide aux couples infertiles**, par l'information, le conseil, l'écoute et le soutien psychologique.

2 - Œuvrer en vue de la **législation de la GPA en France**, dans la perspective de la révision des lois de bioéthique de 2019, et pour qu'un véritable débat démocratique soit ouvert et proposer un encadrement légal, médical et social qui reconnaisse la GPA comme un acte de don entre personnes ayant donné leur consentement libre et éclairé. L'Association souhaite ainsi **sensibiliser l'opinion publique** par tous les moyens légaux.

Un Conseil d'Administration ainsi qu'un Comité d'Experts, épaulent l'association depuis 13 ans.

Ses atouts

L'Association organise des **permanences physiques** tous les mois, et des **RV Skype** à la demande. Elle a mis en place des **référénts régionaux**, afin d'être plus proche de vous. Elle **vous conseille et vous accompagne tout au long de votre projet parental sur les questions que vous vous posez**. **Plus de 200 bébés naissent ainsi chaque année de parents français** grâce à la GPA. L'Association **aide les couples à obtenir leurs papiers** (sécurité sociale, carte d'identité, passeport, certificat de nationalité française...) et apporte du conseil juridique, grâce également à ses experts. Elle met à votre disposition des **Fiches Pratiques**, qui répondent à vos questions.

Quelques chiffres

Plus de 2 000
adhérents
et soutiens

Près de 1 200 bébés
à fin 2018 en 12 ans
d'existence de
l'association
C.L.A.R.A.

Un Comité de 40
Experts en G.P.A.

+ de 1 000 interviews
1 film,
2 documentaires
3 livres publiés

L'Association **C.L.A.R.A.** organise tous les ans un **colloque international** sur le thème de la GPA et participe à de nombreux débats sur ce thème dans les médias et les universités (voir la liste ci-dessous).

L'Association rédige ou est partie prenante régulièrement des **Tribunes publiées** dans les grands quotidiens (Le Monde, Libération) ou sur les grands sites internet d'information et publie des **Communiqués de presse** à chaque événement majeur.

L'Association a une **grande présence médiatique** et compte à son actif près de 1000 interviews et émissions en dix ans 1 film "**Interdits d'enfants**", 1 documentaire "**Maternité croisée**", 3 livres : "**Interdits d'enfants**" (2008) "**GPA, l'improbable débat**" (2010) et "**Moi, Valentina, née par GPA**" (2019) publiés aux éditions Michalon... ainsi que la participation à des dizaines de documentaires sur la GPA.

L'Association est régulièrement **auditionnée par toutes les instances décisionnelles** (parlement, sénat, conseil d'état, gouvernement, comité consultatif national d'éthique, académie de médecine...) et est un **acteur déterminant lors de la prochaine révision des Lois de Bioéthique en 2019.**

L'Association a obtenu de **grandes avancées politiques et remporté des batailles juridiques**. C'est l'Association qui à force de pédagogie, d'information, d'actions de sensibilisation et de lobbying vis-à-vis du gouvernement a œuvré à la **Circulaire Taubira en 2013**, qui a permis à des centaines de couples d'avoir les **Certificats de Nationalité Française** pour leurs enfants.

C'est l'Association qui a permis également l'obtention de la **décision favorable du Conseil d'Etat en décembre 2014**, ainsi que de très nombreuses décisions judiciaires, notamment celles -loin d'être parfaites- de la cour de cassation en **2015 et 2017**, qui se sont toutes appuyées sur la décision de la CEDH obtenue en **juin 2014**, à l'initiative de ses fondateurs. Ils attendent aujourd'hui l'avis de la CEDH sur la mère d'intention.

L'Association rencontre régulièrement le **Défenseur des Droits**, qui nous aide à obtenir les papiers pour les enfants, ainsi que le **Ministère de la Justice**.

2014 GPA : Où en est-on après 30 ans de pratique ?

Avec : Susan Imrie psycho-sociologue Université de Cambridge, Irène Théry sociologue EHESS et Dominique Mehl sociologue, Lorie Arnold directrice de clinique à San Diego, Israel Nisand directeur gynécologie obstétrique CHRU Strasbourg.

2015 GPA : Qu'en pensent les gestatrices ?

Avec Ellen Lorenceau (« *l'attachement des gestatrices à l'enfant porté* »), Lea Karpel, Konstantinos Rokas, Delphine Lance (« *les gestatrices en Amérique du nord et Ukraine* »).

2016 GPA : Comment le dire aux enfants et ... quand ?

Avec Lea Karpel psychologue, Robert Terenzio avocat, Said Daneshman directeur de clinique américain.

2017 GPA : Quel projet pour la France ?

Questionnaire envoyé aux candidats à la présidentielle dont D. Bertinotti, ancienne ministre de la famille, Valerie Depadt juriste, Alban Ketelbutlers politologue.

2018 GPA au cœur des lois de bioéthique

Avec les députés Jean-louis Touraine et Jean-François M'Baye, Geneviève Delaisi psychanaliste, Laurence Brunet juriste, Israel Nisand gynécologue, Valérie Depadt juriste.

2019 GPA : la parenté en questions

Avec Irène Théry sociologue, Lori Arnold directrice de clinique aux USA et Robert Terenzio avocat américain.

Ses contributions

Ses victoires

Ses colloques de 2014 à 2019

Être parents : du rêve à la réalité en adhérant à CLARA



L'infographie ci-dessous concerne un pays où la GPA est légale et encadrée, accepte les étrangers et donne le « droit du sol » aux enfants (c'est-à-dire la nationalité du pays en question) quand ceux-ci sont nés. Ce sont essentiellement les USA et le Canada.

CLARA

Comment se passe une GPA ?

1. les personnes concernées

le couple infertile et le couple dont la femme va porter les embryons.



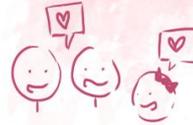
2. trouver une gestatrice

le couple doit se rendre dans d'autres pays où la GPA est légale.



3. se rencontrer

le couple est mis en relation avec la femme qui va porter les embryons grâce à des professionnels (clinique, association, agence, avocats, médecins). le recueil du consentement libre et éclairé de chacun est consigné dans un protocole.



4. concevoir ses embryons

les ovules sont prélevés chez la mère intentionnelle (ou une tierce donneuse d'ovocytes), et le sperme chez le père intentionnel et fécondés en clinique.



7. entretien des relations

après la naissance, des relations régulières sont entretenues avec la gestatrice tout au long de la vie de l'enfant à qui les parents ont raconté son histoire.



6. naissance du/des bébé/s et délivrance des papiers

les parents intentionnels sont présents au moment de la naissance. un acte de naissance leur est délivré avec leurs noms en tant que parents. un passeport est délivré au bébé pour lui permettre de rentrer en France avec ses parents.



5. implantation des embryons

les embryons sont implantés à J+5 dans l'utérus de la gestatrice. après deux semaines, les parents intentionnels sont heureux d'apprendre qu'elle est enceinte.



Un Comité de 40 Experts, composé de spécialistes en toutes disciplines de la GPA, a rejoint l'association dès 2006, dans le cadre de la révision des lois de bioéthique concernant la gestation pour autrui et à cet égard propose un ensemble de mesures pour que cette pratique soit intégrée en France dans les dispositifs de lutte contre l'infertilité. La question de l'anonymat des donneurs et de l'accès aux origines fait partie de son domaine de réflexion.

Les experts ont apporté leur contribution non seulement dans les grands débats sur la GPA, mais aussi par leurs écrits, leurs Tribunes dans les journaux et lors de l'**APPEL à la légalisation de la GPA** qui a été lancé dès 2009 et qui continue à ce jour à engendrer signatures et soutiens. Le Comité d'experts participe régulièrement aux Colloques organisée par l'Association, et permet ainsi d'avoir des débats et des témoignages de qualité. Voici les noms de quelques-uns d'entre eux, que nous remercions vivement pour leur travail et leur soutien depuis toutes ces années.

- Irène **Théry**, *sociologue*
- Laurence **Brunet**, *juriste*
- Elisabeth **Badinter**, *philosophe et écrivain*
- Geneviève **Delaisi de Parseval**, *psychanalyste et écrivain*
- Israël **Nisand**, *gynécologue obstétricien au C.H.R.U. de Strasbourg*
- François **Olivennes**, *gynécologue, ancien directeur du service d'AMP de Cochin*
- Maurice **Godelier**, *anthropologue et écrivain*
- Géraud **de La Pradelle**, *professeur de droit à l'Université de Nanterre spécialiste de droit international*
- Tom **Pinkerton**, *avocat spécialiste de GPA (aux USA)*
- Laurence **Roques**, *avocate spécialiste du droit de la famille, notamment de la GPA*
- Bernard **Paniel**, *médecin spécialiste du syndrome de MRKH*
- Claude **Sureau**, *membre du C.C.N.E (Comité Consultatif National d'Ethique)*
- Daniel **Guerrier**, *chercheur, spécialiste du MRKH*
- Karine **Morcel**, *gynécologue au C.H.U. de Bretagne*
- Léa **KARPEL**, *psychologue*

Son comité d'experts

Être parents : du rêve à la réalité en adhérant à CLARA



C.L.A.R.A.



Témoignages de sympathie d'adhérents

« Grâce à votre association, nous continuons à nous inspirer de vos conseils pour mener les longues et diverses démarches administratives visant à faire reconnaître les droits de notre enfant en France » **(Guillaume)**

« Merci pour votre action et votre aide. Nous sommes maintenant d'heureux parents avec des papiers ! » **(Diana)**

« Nous tenons à vous dire merci, grâce à vous notre rêve avance. Nous sommes encore loin du but mais beaucoup moins seuls ! Toute notre gratitude ! » **(Stéphanie)**

« Nous voulons vous remercier pour votre aide et pour tout ce que vous faites pour nous tous !!! Encore merci pour tout, votre dernière Newsletter était pleine d'espoir ! » **(Mathilde)**

« Un grand merci et Bravo pour cette belle matinée de conférence (avril 2016). Les sujets étaient d'actualité et très intéressants. Merci pour cet auditoire de qualité, c'était un plaisir » **(Laure)**

« J'ai subi une hystérectomie, alors que je n'avais que 22 ans, ce fut l'enfer, et j'ai pu avoir un enfant 17 années après, parce qu'une femme extraordinaire l'a porté. Ma fille âgée de 15 ans, connaît toute la vérité sur son histoire, c'est une enfant épanouie, sans aucun problème. Elle rencontre sa gestatrice souvent. Continuez votre combat, on doit autoriser la G.P.A, moi elle m'a sauvé la vie... Sans mon enfant, je n'aurais pas survécu ! Merci encore à vous et à votre association » **(Marie-Paule)**

« Merci pour votre aide si précieuse qui nous apporte en plus des avancées juridiques, un réconfort » **(Laura)**

« Notre princesse a vu le jour le 29 août dernier. Nous sommes des parents comblés et avons hâte de présenter notre fille à notre famille et à nos amis. Bon courage à tous, et un grand merci à l'association » **(Violette)**

« Merci à l'association de vos conseils. Grâce à vous nous avons pu obtenir un passeport français pour notre enfant, et cela nous a fait tant plaisir, un peu comme une nouvelle naissance » **(Martine et Léon)**

« Nous avons enfin atteint notre rêve d'être parents lorsque nous avons adhéré à votre association et sommes venus vous voir à votre permanence. Cela a été la première étape de notre périple, que nous n'oublierons jamais. Nous avons toujours trouvé à l'association des conseils et la chaleur humaine dont nous avions tant besoin ! Aujourd'hui nous sommes les heureux parents et grands-parents de la petite fille qui a changé notre vie ! » **(Famille G.)**

« Vos filles ont été extraordinaires lors de cette émission sur la GPA. Elles ont tout compris et ce sont elles qui donnent des leçons aux anti-GPA. Bravo à elles et à votre association et à vous en tant que parents de ces merveilleuses adolescentes ! » **(Sylvaine)**

« Bravo pour tout ce que vous faites ! Sans vous, notre bébé n'aurait jamais existé. Il illumine notre vie tous les jours, et nous vous en serons éternellement reconnaissants » **(Arnaud)**

« Merci à Sylvie et Dominique ainsi qu'à tous les membres actifs de l'association CLARA qui sont un exemple de ténacité pour nous depuis plusieurs années maintenant ! Nous avons vécu une formidable aventure qui ne fait que commencer » **(Nathalie et Stéphane)**

« Après 40 ans et plusieurs échecs de F.I.V., on vous fait comprendre qu'il est trop tard pour être parents mais l'optimisme revient grâce à CLARA. Entre notre adhésion et la naissance de nos merveilleux jumeaux, moins de 2 ans se sont écoulés pour avoir le bonheur d'être parents. Merci à Sylvie et Dominique pour leurs précieux conseils. En créant CLARA, ils ont choisi de partager leur expérience et redonner le sourire à des couples infertiles. Nos enfants nous comblent de joie et nous prouvent que tout est possible si on nous donne l'envie d'y croire et les bons conseils pour faire de notre rêve une réalité » **(Patricia et Didier)**

Liens internet pour découvrir quelques témoignages et participations actives de l'Association C.L.A.R.A. :

<https://www.facebook.com/brutofficial/videos/2143280725921563/>

<https://www.youtube.com/watch?v=7Uf-h8zWUx4>

https://www.youtube.com/watch?v=Jc_R_5NMt3Y

http://videos.assemblee-nationale.fr/video.6743866_5bc6093e0e907.revision-de-la-loi-relative-a-la-bioethique--mme-sylvie-menesson-association-clara-mme-aud-16-octobre-2018



Quelques vidéos

Présidents Fondateurs : Sylvie et Dominique MENNESSON	Site Internet : http://claradoc.gpa.free.fr
Association C.L.A.R.A. 9, rue de Marseille 94700 Maisons-Alfort	@mèl: claradoc.gpa@free.fr
Communication et relations presse : Sylvie 06 07 35 13 35	@mèl: claradoc.gpa.respcom@free.fr

Réjoignez nous et faites de votre rêve une réalité !



C.L.A.R.A.

BULLETIN D'ADHÉSION

Comité de soutien pour la **L**égalisation de la GPA
et L'**A**ide à la **R**eproduction **A**ssistée

<http://claradoc.gpa.free.fr>

Je m'engage à soutenir l'association C.L.A.R.A. dans tous ses objectifs

Nom et prénom :

Nom de naissance :

Adresse (obligatoire) :

E-mail (sert de login sur le site web) :

Pseudo (obligatoire pour le forum des adhérents) :

Téléphone (obligatoire) :

3 formules possibles :

- **Soutien sans adhésion** (gratuit ou versement d'un don à votre initiative (5, 10, 20, 30, 50 euros...))
- **Adhésion à 35 euros** (avantages : forum privé, conseils personnalisés, bibliothèque et newsletter sans restriction, possibilité de RV aux permanences, informations en avant-première, invitations privées...)
- **Adhésion en tant que Membre bienfaiteur** (à partir de 60 euros) avantages : participation au déjeuner annuel, **rencontres en comité privé avec les experts et les fondateurs, etc...**

Paiement :

Espèces

Chèque (à l'ordre de « Association CLARA »)

À renvoyer à : Association C.L.A.R.A. 9, rue de Marseille 94700 Maisons-Alfort

Date et signature :